

Famille : SAPINDACEAE (angiosperme)

Nom(s) scientifique(s) : Pometia pinnata
Pometia tomentosa

Restrictions commerciales : pas de restriction commerciale

DESCRIPTION DU BOIS

Couleur référence : brun rouge

Aubier : peu distinct

Grain : moyen

Fil : droit ou contrefil

Contrefil : léger

Notes : Bois rouge clair devenant brun rouge à la lumière. Aspect lustré. Fil parfois ondulé. Présence de résine brunâtre.

DESCRIPTION DE LA GRUME

Diamètre : de 60 à 90 cm

Épaisseur de l'aubier : de 3 à 5 cm

Flottabilité : non flottable

Conservation en forêt : moyenne (traitement recommandé)

PROPRIÉTÉS PHYSIQUES

Les propriétés indiquées concernent les bois arrivés à maturité. Ces propriétés peuvent varier de façon notable selon la provenance et les conditions de croissance des bois.

	<u>Moyenne</u>	<u>Écart-type</u>
Densité* :	0,72	0,08
Dureté monnin* :	5,4	0,6
Coeff. de retrait volumique :	0,54 %	0,08 %
Retrait tangentiel total (RT) :	10,0 %	0,7 %
Retrait radial total (RR) :	6,9 %	0,6 %
Ratio RT/RR :	1,4	
Pt de saturation des fibres :	30 %	
Stabilité en service :	stable	

PROPRIÉTÉS MÉCANIQUES ET ACOUSTIQUES

	<u>Moyenne</u>	<u>Écart-type</u>
Contrainte de rupture en compression* :	58 MPa	5 MPa
Contrainte de rupture en flexion statique* :	114 MPa	9 MPa
Module d'élasticité longitudinal* :	17330 MPa	1480 MPa

(* : à 12% d'humidité, avec 1 MPa = 1 N/mm²)

Facteur de qualité musicale : 97,5 mesuré à 2618 Hz

DURABILITÉ NATURELLE ET IMPRÉGNABILITÉ DU BOIS

Les résistances aux champignons et aux termites mentionnées correspondent à des utilisations sous climat tempéré. Sauf mention particulière relative à l'aubier, les caractéristiques de durabilité concernent le duramen des bois arrivés à maturité ; l'aubier doit toujours être considéré comme non durable vis-à-vis des agents de dégradation biologique du bois.

Champignons : classe 3 - moyennement durable

Insectes de bois sec : sensible - aubier peu ou non distinct (risque dans tout le bois)

Termites : classe M - moyennement durable

Imprégnabilité : classe 3-4 - peu ou non imprégnable

Classe d'emploi : classe 2 - à l'intérieur ou sous abri (risque d'humidification)

Essence couvrant la classe 5 : Non

Notes : Cette essence est mentionnée dans la norme NF EN 350-2 (juillet 1994).

NÉCESSITÉ D'UN TRAITEMENT DE PRÉSERVATION

Contre les attaques d'insectes de bois sec : ce bois nécessite un traitement de préservation adapté

En cas d'humidification temporaire : ce bois nécessite un traitement de préservation adapté

En cas d'humidification permanente : l'utilisation de ce bois n'est pas conseillée

SÉCHAGE

Vitesse de séchage : normale à lente

Risque de déformation : élevé

Risque de cémentation : non

Risque de gerces : élevé

Risque de collapse : oui

Notes : Le séchage doit être mené avec soin afin de réduire les défauts. Le séchage des placages est plus ou moins difficile (poches d'eau).

Table de séchage suggérée : 1

Humidité bois (%)	Température (°C)		Humidité air (%)
	sèche	humide	
Vert	40	37	82
40	44	38	68
30	44	36	59
20	46	36	52
15	49	37	46

Table donnée à titre indicatif pour des épaisseurs inférieures ou égales à 38 mm.

Elle est à valider par une mise en application dans le respect des règles de l'art.

Pour des épaisseurs comprises entre 38 et 75 mm, l'humidité relative de l'air serait à augmenter de 5% à chaque étape.

Pour des épaisseurs supérieures à 75 mm, l'augmentation serait de 10%.

SCIAGE ET USINAGE

Effet désaffûtant : normal

Denture pour le sciage : acier ordinaire ou allié

Outils d'usinage : ordinaire

Aptitude au déroulage : bonne

Aptitude au tranchage : non recommandé ou sans intérêt

Notes : Quelques difficultés dues au contrefil ou au fil ondulé. Surface rabotée parfois rugueuse. La poussière peut irriter. Au déroulage étuvage conseillé.

ASSEMBLAGE

Clouage vissage : bonne tenue

Collage : correct

CLASSEMENTS COMMERCIAUX

Classement d'aspect des produits sciés : Selon les règles de classement MGR (2009)

Classements possibles : Prime, Select, Standard, Serviceable, Utility

RÉACTION AU FEU

Classement conventionnel français : Épaisseur > 14 mm : M.3 (moyennement inflammable)

Épaisseur < 14 mm : M.4 (facilement inflammable)

Classement selon euroclasses : D s2 d0

Ce classement par défaut concerne les bois massifs répondant aux exigences de la norme NF EN 14081-1 annexe C (mai 2006), utilisés en paroi verticale. A savoir bois de structure, classé, de densité moyenne minimale 0,35 et d'épaisseur minimale 22 mm.

UTILISATIONS

Parquet

Intérieur de contreplaqué

Emballage-caisserie

Menuiserie intérieure

Meuble courant ou éléments

Moulure

Face ou contreface de contreplaqué

Menuiserie extérieure

Lambris

Tonnellerie-cuverie

Notes : Peut être utilisé en menuiserie extérieure avec un traitement efficace. Un bouche-porage est conseillé afin d'obtenir une bonne finition.

PRINCIPALES APPELLATIONS

<u>Pays</u>	<u>Appellation</u>	<u>Pays</u>	<u>Appellation</u>
Indonésie	MATOA	Malaisie insulaire	KASAI
Malaisie insulaire	SIBU	Malaisie péninsulaire	KASAI
Papouasie-Nouvelle-Guinée	TAUN	Philippines	AGUPANGA
Philippines	MALUGAI	Philippines	TUNGAUI
Îles Salomon	TAUN	Viêt-Nam	TRUONG

